

**PROCES VERBAL DE SEANCE**  
**CONSEIL DU mercredi 10 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois le dix mai  
Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.  
Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)

**Date de convocation : 5 mai 2023**

**Présents :** M. DENNE Jean-Claude - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - M. ROSSET André -  
Mme TAVERNIER Marie-Laure - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie  
- M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine

**Absents ou excusés :** Mme MICHAUD Carole - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Sonia

**Procuration :** Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel

Mme MICHAUD Sonia à M. ROSSET André

**Secrétaire de séance :** Mme TAVERNIER Marie-Laure

Monsieur le maire indique qu'il retire de l'ordre du jour les points suivants, car les dossiers ne sont pas suffisamment avancés :

- Prémption fonds commerce « le Mont rond ».

**Adoption dernier procès-verbal**

Pas d'observations adopté à l'unanimité.

**Décisions modificatives n°1 « budget touristique » et « eau et assainissement »**

**Budget « eau et assainissement »**

Débit	Crédits
Cpt 701429 : + 8 500 €	Cpt 706121 : + 1 500.00 €
Cpt 706129 : - 7 000.00 €	
1 500.00 €	1 500.00 €

### Budget « touristique »

Débit	Crédits
Cpt 6226 : -22 500.00 €	
Cpt 6257 : + 22 500.00 €	
0.00 €	

### Accord commune promoteur « Cabane des Mossettes », déplacement chemin piéton

Monsieur BRAIZE Richard, présente au conseil le projet de construction des cabanes des Mossettes, route de Morzine.

Il indique que dans le cadre de cette construction il a été convenu entre la commune et le constructeur, le déplacement et l'amélioration du chemin d'accès au secteur des Dérèches, pour les piétons, vélos et engins agricoles.

Dans ce cadre le chemin permettant l'accès au secteur des Dérèches et aux autres terrains alentour sera reprofilé, pour être rendu moins pentus et plus accessible, et faciliter son entretien.

Dans ce cadre il est prévu que le chemin appartenant à la commune, une partie des travaux d'aménagement- de ce dernier, soit supporté par la commune.

Le montant prévisionnel est basé sur l'estimatif approuvé par la commission urbanisme, transmis par le bénéficiaire des travaux et « Sarl VALCO DE GAMA », pour un montant de : 72 707.20 € HT.

Il demande au conseil municipal de valider la présente participation financière de la commune, dans le cadre du déplacement et de l'aménagement du chemin communal.

Il indique qu'une convention sera conclue entre la commune et le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme la Sarl « VALCO DE GAMA », pour fixer précisément les modalités.

Il indique que ce versement s'effectuera seulement une fois les travaux terminés et la réception des travaux effectuée par la commune.

Il précise que ce chemin restera propriété de la commune qui en assurera l'entretien et le déneigement, car ce chemin permet l'accès au secteur des Dérèches, pour les piétons, vélos, chevaux et engins agricoles, ou propriétaires des terrains riverains.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la participation de la commune pour le financement.

### Subvention FEADER , espaces valléens, parking du lac

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, le projet de réalisation par la commune d'un nouveau parking au niveau du lac de Montriond, dans la forêt.

Monsieur le maire rappelle que ce projet consiste à enlever les voitures en stationnement au bord du lac, pour les faire stationner dans la forêt toute proche, afin de renforcer le caractère naturel du lac de Montriod, 3<sup>ème</sup> lac naturel de Haute-Savoie.

Monsieur le maire indique que ce projet s'inscrit dans le programme de la vallée de Chéravaux, lancé par la commune, pour diversifier et renforcer l'offre touristique d'été et permettre le passage à un tourisme 4 saisons.

Il indique que le montant prévisionnel des travaux de ce parking, intégré dans la forêt et végétalisé, est estimé à un montant de : 2 431 390.00 € HT.

Il indique que le plan de financement suivant est retenu.

FINANCEURS	MONTANT HT	%
FEADER	972 556.00 €	40
COMMUNE	1 458 834.00 €	60
TOTAL	2 431 390.00 €	100

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite une subvention au titre du FEADER pour un montant de : 972 556.00 € HT.

Monsieur le maire précise concernant ce dossier, qu'une réunion de travail avec l'Office Nationale des Forêts et la Direction Départementale des Territoires, s'est déroulée vendredi dernier, pour faire le point sur l'avancement du dossier d'autorisation, qui sera présenté prochainement au CDNS, pour autorisation.

#### **Convention commune HGB « Passports 2023 »**

Monsieur MUFFAT Michel, propose au conseil municipal d'autoriser monsieur le maire à signer la convention entre la commune et HGB hélicoptère, concernant les secours hélicoptérés sur la commune dans la cadre de la « Pas portes 2023 ».

Il précise que l'organisateur l'association des « Portes du soleil » souscrit une assurance spécifique dans le cadre de cette manifestation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la convention.

#### **Abrogation délibération vente des terrains aux Lindarets**

Monsieur le maire propose d'annuler la délibération prise en 2013 le, permettant la vente aux Lindarets des terrains assises des constructions existante, afin de garder la maîtrise de l'aménagement du village.

Le conseil souhaite prendre un temps de réflexion, ce point est reporté à une séance ultérieure.

## **Convention bibliothèque**

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal que la bibliothèque de la commune de Montriond bénéficiait, par convention, pour la période 2015-2022, des services offerts par la direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont Blanc (soutien à la création, au développement et à l'animation des bibliothèques).

Un nouveau Plan de développement de la lecture publique (2022-2027) a été élaboré par la direction de la lecture publique du CSMB, portant trois ambitions :

- La lecture partout et pour tous ;
- La direction de la lecture publique à l'initiative du développement territorial ;
- La direction de la lecture publique actrice et facilitatrice.

Il est proposé de poursuivre ce partenariat avec le CSMB, au travers d'une convention-socle, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour toute la durée du nouveau PDLP. Cette convention-socle permet l'accès aux services proposés par la direction de la lecture publique du CSMB aux communes et groupements qui respectent le cadre réglementaire établi par la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer la convention-socle.

Il est précisé que l'ouverture de la bibliothèque va être augmentée, pour répondre à la bonne fréquentation.

## **Convention Commune Syane fibre optique « les Lindarets parcelle D0166, sur la Mornaz A 1144, Brochaux D0007, Brochaux D0001 Brochaux D00026, Lindarets D 1474**

Monsieur ROSSET André, propose au conseil municipal dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune par le SYANE, d'accepter plusieurs conventions d'autorisation de pose de fourreaux enterrés sur des terrains communaux

PARCELLES	LOCALISATION
D 1474	Route des Lindarets
D 0026	Les Brochaux
D 001	Les Brochaux
D 0007	Les Brochaux
D 0166	Les Lindarets
A 1144	Sur la Mornaz

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les conventions d'occupation entre la commune et le Syane.

## **Poste service technique saisonnier**

Monsieur MUFFAT Michel, propose au conseil municipal d'autoriser pour les besoins saisonniers pour l'été 2023 des services techniques de recruter un agent technique saisonnier pour une durée de 6 mois et un agent technique pour une durée de 3 mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les recrutements d'agents saisonniers.

#### **Nouveaux membres centre action sociale communale**

Madame Valérie QUOEX indique qu'il est nécessaire à la suite de démissions et d'un décès (M Bruno MUFFAT, Mme LANVERS Edith, Mme NOIR Agnès) de compléter les membres des représentants au centre d'action social communal.

Elle propose de pourvoir le remplacement des 3 sièges vacant par : Mme Sonia MICHAUD, Mme Marie-Christine BURNOUD, Mme Roselyne PREMAT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les trois nouveaux membres.

#### **Référent déontologue des élus**

Pour répondre à une disposition législative, le conseil valide le référent déontologique que pourront saisir les élus, auprès de l'Association des maires de Haute-Savoie, M. BAILLEUL David.



#### **Comptes rendus des commissions**

##### **Petit train des Lindarets :**

Pour le fonctionnement en juillet et en août du petit train entre l'arrivée de la télécabine et le village, les recrutements de chauffeurs sont en cours.

Le petit train fonctionnera tous les jours, pendant les horaires d'ouverture du 1 juillet au 31 août 2023. Il sera d'accès gratuit.

##### **Travaux aménagement Licherette :**

Les travaux d'aménagement du plateau de la Licherette, vont démarrer la semaine du 12 mai, avec l'entreprise Dumas frères.

##### **Aménagement des Lindarets :**

Les travaux d'aménagement de la placette des Lindarets, vont aussi démarrer la semaine du 12 mai, avec l'entreprise Eurovia.

##### **Passerelle d'Ardent :**

Les travaux ont repris, pour une pose de la nouvelle passerelle fin mai et du belvédère courant juin.

##### **Chèvrerie des Lindarets :**

La consultation pour les travaux d'agrandissement de la chèvrerie des Lindarets, vont être lancés prochainement.

Maison des assistantes maternelles :

L'architecte travail actuellement sur l'avant-projet définitif, avant le dépôt du permis de construire

Vitesse dans les hameaux :

Un travail est en cours avec la CCHC, pour voir les différentes possibilités d'aménagement afin de réduire la vitesse des véhicules, dans la traversée des différents hameaux de la commune.  
Des dispositifs seront testés pour cet été.

La séance a été levée à 20h 30.

Le maire

DENNE Jean-Claude

La secrétaire de séance

TAVERNIER Marie-Laure

